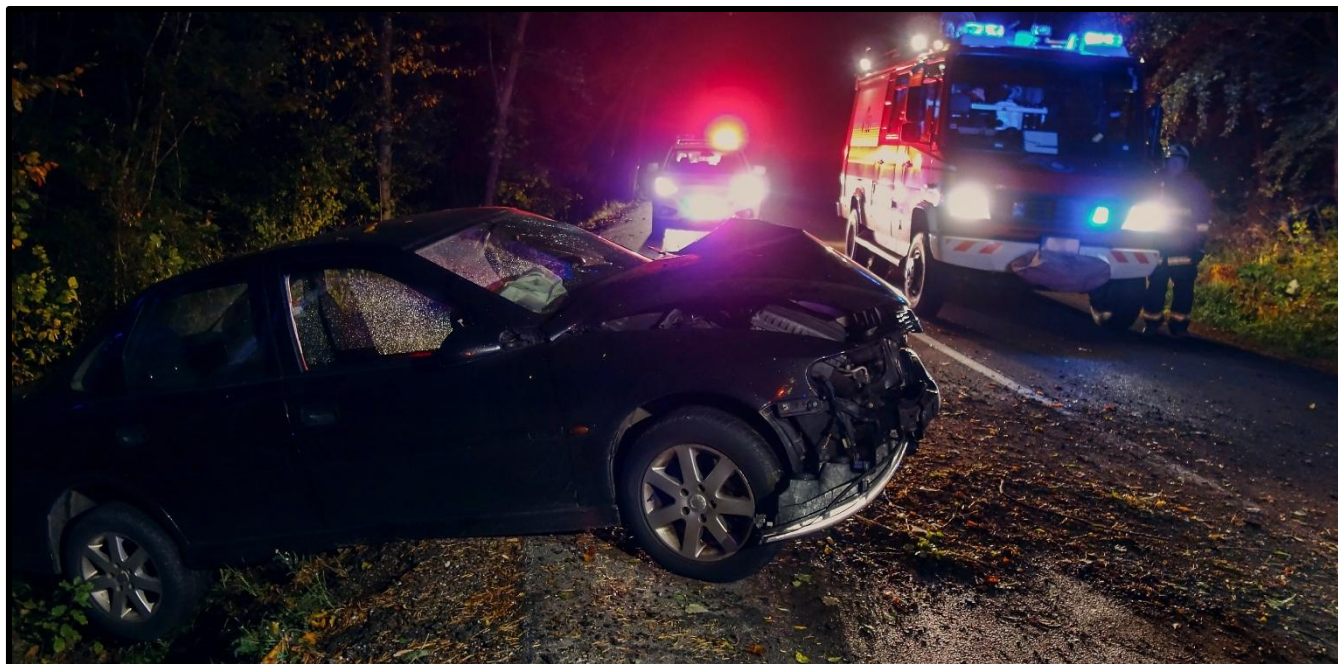




Module 1. Après le bal : de l'arrestation au procès criminel

CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES CHEZ LES JEUNES : DROITS, ARRESTATION ET PROCÈS CRIMINEL

GUIDE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

DURÉE : 90 MINUTES

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : Comprendre les droits d'un adolescent en état d'arrestation et connaître les étapes menant au procès dans le système de justice criminelle canadien.



Matériel d'accompagnement

- **Fiche de l'élève** — Module 1 à télécharger ou à imprimer

Préalables : Aucun

Notes : Avoir accès à Internet

Cette ressource pédagogique peut être utilisée en classe présentielle ou virtuelle. Les activités peuvent se faire individuellement, en équipe ou en groupe-classe.

Soutien aux élèves

Lorsqu'une discussion affecte vos élèves :

Jeunesse, J'écoute offre un service de soutien 24/7 gratuit, sans jugement et confidentiel, peu importe le problème. L'élève peut :

- Envoyer le mot PARLER au 686868.
- Appeler le 1-800-668-6868.

A. Les conséquences judiciaires de la conduite avec facultés affaiblies

A.1. Un après-bal qui tourne au drame

1. Lire avec les élèves le scénario de la section **A.1 de la Fiche de l'élève**.



Conseil d'adaptation

- Inviter les élèves à noter les éléments importants de chaque section du scénario.

A.2. Les droits d'Alex lors de l'arrestation

1. Inviter les élèves à lire l'article « Droits d'un adolescent arrêté » sur le site web de CliquezJustice.ca :



Droits d'un adolescent arrêté

Lire l'article « Droits d'un adolescent arrêté » sur le site web de CliquezJustice.ca: <https://cliquezjustice.ca/vos-droits/droits-d-un-adolescent-arrete>

2. Demander aux élèves de relire leurs notes de la section « Intervention policière » du scénario.
3. Expliquer l'exercice aux élèves et vérifier si elles ou ils ont des questions.
4. Corriger l'exercice en groupe-classe :



Corrigé

- **À quel moment Alex est-il officiellement en état d'arrestation ? Explique ta réponse.**
 - Alex est officiellement en état d'arrestation lorsque l'agent Cloutier lui dit : « Tu es en état d'arrestation pour conduite avec facultés affaiblies causant des lésions corporelles » et qu'il lui lit ses droits.
- **Nomme et explique 2 droits qu'Alex possède dès son arrestation.**
 - Les réponses des élèves peuvent varier ici. Une combinaison des droits suivants serait une bonne réponse :
 - Droit de garder le silence : Il n'est pas obligé de répondre aux questions de la police. Tout ce qu'il dit peut être utilisé comme preuve contre lui.

- Droit de consulter un avocat sans délai : Il peut demander à parler à un avocat immédiatement, gratuitement ou par l'aide juridique s'il ne peut pas payer.
- Droit à la présence d'un parent ou d'un adulte de confiance : Un parent ou un adulte peut être présent lors de la consultation avec l'avocat.
- Droit d'être informé de ses droits dans une langue qu'il comprend
- Droit de savoir pourquoi il est arrêté : La police doit lui dire clairement le motif de l'arrestation.
- **Pourquoi l'agent Cloutier informe-t-il Alex qu'il a le droit de garder le silence ?**
 - Parce que toute déclaration faite par Alex pourrait être utilisée comme preuve contre lui lors de son procès.
- **En tant que personne mineure, quel droit supplémentaire Alex possède-t-il comparativement à un adulte ?**
 - En tant que mineur, Alex a le droit qu'un parent ou un adulte de confiance soit informé de son arrestation et soit présent.



Pour aller plus loin

Consulter l'article « Quels sont vos droits garantis par la Charte en cas d'arrestation ou de procès criminel? » sur le site web de CliquezJustice.ca : <https://cliquezjustice.ca/vos-droits/quels-sont-vos-droits-garantis-par-la-charte-en-cas-d-arrestation-ou-de-proces-criminel>

A.3. Une poursuite criminelle au Canada

1. Lire avec les élèves le paragraphe introductif de la section **A.3 de la Fiche de l'élève**.
2. Visionner la vidéo « Les étapes d'une poursuite criminelle au Canada » avec les élèves :



Les étapes d'une poursuite criminelle au Canada (3 min 46)

Visionne la vidéo « Les étapes d'une poursuite criminelle au Canada » sur la chaîne YouTube de CliquezJustice.ca :

<https://www.youtube.com/watch?v=48dm2M-cKio>

3. Lire l'exercice avec les élèves et leur mentionner que dans le cadre de l'exercice, elles et ils peuvent tenir pour acquis qu'Alex est un adulte.
4. Corriger l'exercice en groupe-classe :



Corrigé

- **Arrestation**

- L'agent Cloutier arrête Alex et lui lit ses droits : droit de garder le silence, droit de consulter un avocat, présence d'un parent pour les mineurs.
- Cette étape est importante parce qu'elle garantit que les droits constitutionnels d'Alex sont respectés dès le départ et elle le protège contre l'auto-incrimination.

- **Libération ou détention**

- Alex peut être remis en liberté avec certaines conditions (exemples : interdiction de conduire, se présenter au tribunal à chaque date prévue).

- Cette étape est importante parce qu'elle permet de protéger la société tout en respectant la présomption d'innocence.
- **Comparution**
 - Alex s'est présenté au tribunal pour entendre officiellement les accusations.
 - Cette étape est importante, car elle assure que l'accusé connaît les accusations et peut organiser sa défense.
- **Rencontre préparatoire**
 - Alex et son avocat peuvent rencontrer le procureur pour discuter de la possibilité de régler le dossier sans procès (par exemple, avec un programme de déjudiciarisation).
 - Cela peut permettre d'éviter un procès complet, ce qui fait économiser du temps et des ressources aux deux parties.
- **Enquête préliminaire**
 - Si nécessaire, une enquête préliminaire se fait devant un juge pour vérifier s'il y a suffisamment de preuves pour continuer vers un procès.
 - Cela protège Alex contre un procès sans preuve suffisante. Si le juge estime qu'il n'y a pas assez de preuves, les accusations peuvent être retirées.
- **Procès**
 - Le procès se déroule devant un juge ou un juge et jury. La Couronne présente sa preuve « hors de tout doute raisonnable » et Alex et son avocat peuvent contester cette preuve.
 - C'est l'étape où on détermine si Alex est coupable ou non du crime.

- **Peine**

- Si reconnu coupable, le juge impose une sanction adaptée à Alex : amende, suspension du permis, probation, cours sur la sécurité routière, etc.
- Cette étape est importante, car elle permet de sanctionner légalement l'accusé et de protéger la société tout en favorisant la réhabilitation.



Pour aller plus loin

Pour approfondir les connaissances des élèves sur la poursuite criminelle au Canada, compléter la ressource pédagogique « Aperçu d'une poursuite criminelle » disponible sur le site web de CliquezJustice.ca : <https://cliquezjustice.ca/ressources-pedagogiques/aperçu-d-une-poursuite-criminelle>

B. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez :
[CliquezJustice.ca](http://cliquezjustice.ca)
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez :
www.cliquezjustice.ca/glossaire

CliquezJustice.ca, « Quelles sont les étapes d'une poursuite criminelle au Canada ? ».
En ligne : <https://cliquezjustice.ca/vos-droits/quelles-sont-les-etapes-d-une-poursuite-criminelle-au-canada>.

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2026 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajef  Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario